Leman GROUP

ACCÈS BUREAU DES RÉCEPTIONS

INTERDICTION DE FUMER & DE VAPOTER

Smoking and Vaping Prohibited

Décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 - relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif

Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 - fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le : 39 89 (0,15 €/min depuis un poste fixe, Tabac Info Service)

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI au JEUDI
8h30 - 11h30
13h30 - 16h00

VENDREDI
8h00 - 11h30
13h30 - 16h30

04 50 34 08 62
leman-group.com

ATTENTION SITE SOUS VIDÉOSURVEILLANCE & ALARME

Warning: site under video surveillance & alarm

Pour exercer votre droit d'accès aux images,
vous pouvez contacter

l'adresse mail suivante :

ou à l'adresse postale suivante :
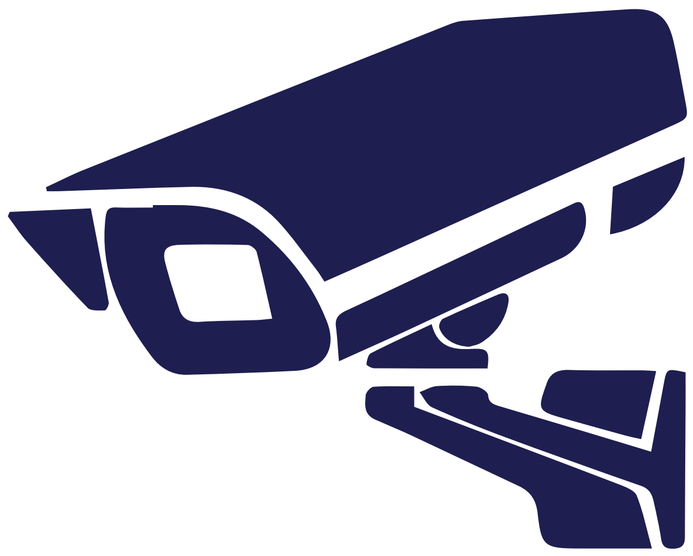
(Article L223-1 et suivants, Article L251-1 et suivants, Article L2323-47, Article L1221-9 et Article L1222-4, Article L1121-1, Article 9, Article 226-1, Article 226-18, Article 226-20, Article 226-21, Article R625-10 Plus d'informations sur cnil.fr